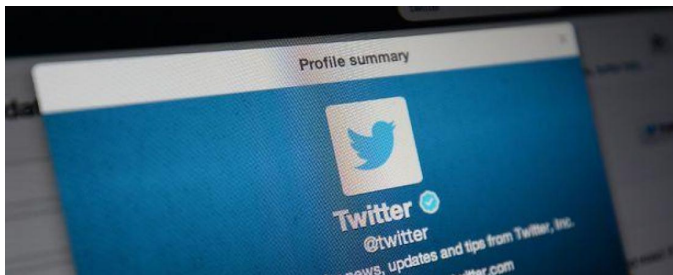




Condamné, Maître Eolas quitte Twitter

Le célèbre avocat blogueur connu sous le pseudonyme de Maître Eolas a fermé ce mardi son compte Twitter. Il venait d'être condamné pour injure et diffamation à l'égard de l' Institut pour la justice suite à des tweets postés en 2011.



©DR

"*Désolé, cette page n'existe plus*". C'est ce qu'on pu trouver sur Twitter les followers de Maître Eolas. L'avocat blogueur dissimulé derrière ce pseudonyme et auteur du très suivi Journal d'un avocat, a claqué la porte du réseau social ce mardi suite à sa condamnation pour injure et diffamation. Un petit tremblement de terre dans le monde des tweetos français qui étaient 186.000 à suivre Maître Eolas. Départ temporaire sous le coup de la colère ou définitif, nul ne le sait pour l'instant.

L'avocat a été condamné ce mardi à 2.000 euros d'amende avec sursis et de 5.000 euros de dommages et intérêts pour une série de tweets à l'encontre de l'Institut pour la justice (IPJ). Une organisation qui se définit comme "*une association de citoyens, de victimes et d'experts mobilisés pour promouvoir une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes*".

En 2011, l'IPJ avait lancé un "pacte 2012 pour la justice" demandant notamment une plus grande fermeté à l'égard des délinquants. L'association affirmait avoir collecté plus d'1,5 million de signatures.

Un internaute avait demandé à Maître Eolas son opinion sur ce texte. Il avait répondu lyriquement: "*je me torcherais bien avec l'Institut pour la justice si je n'avais pas peur de salir mon caca*". De quoi constituer une injure pour les juges, bien que la défense a argué que cette déclaration visait le "pacte 2012" et non l'IPJ.

Pour ce qui est de la difamation, Maître Eolas avait affirmé que le compteur de signatures de l'IPJ était "*bidon*". Une idée qu'il a tenté de défendre à l'audience, mais en précisant bien qu'il n'avait jamais accusé l'IPJ d'être à l'origine des erreurs de comptages.

Dans un communiqué, l'IPJ s'est réjouie "*de voir son honneur, son intégrité et son honnêteté rétablis*".

Auteur : La rédaction de FranceSoir.fr

www.francesoir.fr

Pays : France

Dynamisme : 40



[Visualiser l'article](#)